

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°14 - publié le 13 novembre 2019



PROCÈS-VERBAL N° 05

REUNION DU 12/11/2019

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : MM. Gérard FANTIN, Gérard GIRY

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

- ***Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.***

RAPPEL

- **Article 6 b. des Règlements sportifs du District Drôme Ardèche :**
Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sera prise en compte.

DOSSIER N° 19

Match n° 21681526, Desaignes AS 1 / Châteauneuf sur Isère 2, Seniors D4, poule B du 03/11/2019

Réserve d'avant match posée par le capitaine de Desaignes dite recevable concernant la qualification et la participation des joueurs Benjamin BERNARD, licence n° 2518682064 et de Grégory BALAYN, licence n° 2508673082, ces derniers étant susceptibles d'être en état de suspension.

Après vérification du fichier de la ligue, le joueur Benjamin BERNARD, licence n° 2518682064 a écopé de 1 match de suspension à compter du 21/10/2019, ce match a été purgé le 27/10/2019, de ce fait ce joueur pouvait participer à cette rencontre.

Le joueur Grégory BALAYN, licence n° 2508673082 a écopé de 4 matchs de suspension à compter du 29/09/2019. Depuis cette date l'équipe a joué 4 matchs (le 06/10/2019, le 13/10/2019, le 20/10/2019 et 27/10/2019). En conséquence le joueur Grégory BALAYN, licence n° 2508673082 était qualifié le jour de la rencontre du 03/11/2019 .

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte de Desaignes sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

RECTIFICATIF AU DOSSIER N° 18

Match n° 21491556, Montélimar FC 2 / Cruas SC 2, Seniors D3, poule D du 20/10/2019

Il y a :

Le compte du club de Valensolles sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

Il faut:

Le compte du club de Cruas sera débité de 37,00 € pour frais de dossier

Laurent JULIEN

Gérard GIRY



PROCÈS-VERBAL N° 15

Réunion du 08/11/19

Présents : Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBERT, Claude BRESSON , Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable : Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

TOURNOIS

Responsable :

Robert ASTIER-

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- CORNAS (futsal)
U 7, U 9 le 01/02/20
U 15F, U 12F, U 9F le 02/02/20
- EYRIEUX EMBROYE
U 9 le 25/04/20
U 7 le 26/04/20
- SAINT AGREVE
U 9, U 11 le 13/06 /20
U 13, U 15 le 14/06/20

CATEGORIE U9 et U7

Responsable :

Thomas FUSTIER -

Sébastien DESCHAMPS –

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Attention : *Tous les joueurs doivent être licenciés*

Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

La Commission des Jeunes effectuera des contrôles

Horaires des plateaux

U 7 le samedi matin à 10h30

U 9 le samedi après midi à 14h

Si le club organisateur souhaite modifier ces horaires , il doit **obtenir l'accord de tous les clubs participants** au plateau.

Les clubs organisateurs du plateau doivent **obligatoirement** envoyer à Commission des Jeunes la fiche bilan dès le lundi.

*Prochains plateaux
U7 et U 9 le 16/11/19*

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

RAPPEL IMPORTANT :

De trop nombreuses feuilles de plateau sont insuffisamment remplies en ce début de saison. Les clubs doivent appliquer la rigueur nécessaire au renseignement de ces documents.

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Courrier reçu : AS DOLON, AS ST UZE, FOOT MONT PILAT.

Horaires :

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

A l'avenir, afin de lever toute ambiguïté, les clubs recevants doivent s'assurer de l'accord des clubs par retour de mail, depuis l'adresse officielle des clubs (.....@laurafoot.org), avec copie à la commission des Jeunes du District (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr). Une fois l'ensemble des accords obtenus pour chacun des plateaux, alors celui-ci pourra être programmé sur l'horaire proposé, sinon l'horaire officiel (14h00) sera maintenu.

Calendriers :

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs : Poule A
- Bourgeons : Poule A.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs : Poule A: FOOT MT PILAT 2 remplace Exempt 96.

Bourgeons : Poule A : FOOT MT PILAT 3 remplace FOOT MT PILAT 2.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 16 Novembre 2019.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. Le coordonateur de cette pratique est Olivier BARD du club AS CORNAS. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

- FC EYRIEUX EMBROYE 2 équipes,
- FC 540,
- FC VALENCE,
- OLYMPIQUE VALENCE,
- US MONTMEYRAN.
- AS CORNAS.
- RHONE CRUSSOL FOOT 07.
- FC LARNAGE-SERVES.

Les dates retenues pour les plateaux à venir sont :

16/11 : EYRIEUX 10H00.

23/11 : VALENCE FC.

07/12 : RHONE CRUSSOL.

14/12 : FC 540 10H00.

Le rassemblement organisé samedi 09 novembre des équipes de cette poule U 12 a été une réussite puisque une centaine de jeunes filles de U 12, U 11 et U 10 ont pu être observées par les éducateurs du District.

Nous remercions le club de CORNAS pour son accueil.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS /Thomas FUSTIER- Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Le club recevant doit enregistrer le résultat pour le lundi midi et scanner la feuille de match à la Commission des jeunes sous peine d'applications des dispositions administratives prévues par le règlement.

Attention :

Beaucoup de demandes de modifications par footclubs restent sans réponse de la part des clubs sollicités. Pensez à consulter footclubs régulièrement et à valider ces demandes .

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Le prochain tour de coupe aura lieu le 11 janvier 2020

Le tirage a été effectué par Thibault FOURNEL et Philippe AUBERT

Consultez le site ou footclubs

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pensez de programmer vos matchs en retard et de prévenir la Commission des Jeunes de la nouvelle date.

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 40 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h 30.

Le club organisateur doit enregistrer le résultat par footclubs et scanner la feuille de match à Commission des Jeunes pour le lundi midi.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 35 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h30

Le club recevant doit enregistrer le résultat sur footclubs et scanner la feuille de match à Commission des Jeunes pour le lundi midi.

Le rassemblement prévu le 09/11/ 19 par la Commission technique et la Commission des Jeunes est reporté à la 2^{ème} phase

La date vous sera indiquée ultérieurement

FUTSAL

La ½ finale futsal est prévue les 18-19 janvier 2020 (lieux à déterminer)

La finale aura lieu à BOURG DE PEAGE le 29 février 2020

Pensez à confirmer votre inscription par mail sur la boîte officielle des Jeunes

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET –

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr.

Rappel

Temps de jeu 2 mi- temps de 40 mn , ballon taille 5, horaire officiel samedi à 15h30

Le club recevant doit enregistrer le résultat sur footclubs et scanner la feuille de match à commission des Jeunes pour le lundi midi.

Futsal

La ½ finale futsal aura lieu les 18-19 janvier 2020 (lieu à déterminer)

La finale aura lieu le 16 février 2020 à CHARMES SUR RHONE

Pensez à confirmer votre inscription par mail sur la boîte officielle des Jeunes

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention

Modifications de calendriers

Suite aux nombreux matchs reportés à cause d'arrêtés municipaux, la Commission des Jeunes a dû reprogrammer la dernière journée des Poules de D3 et D4 le 26 janvier afin de respecter l'article 13 paragraphe 8 (la dernière journée doit se jouer le même jour)

Consultez footclubs ou le site du District

Rappel

Les matchs déjà reportés une fois devront obligatoirement se jouer à la nouvelle date indiquée.

En cas de nouvel arrêté, le club recevant devra inverser la rencontre ou trouver un terrain de repli sous peine de match perdu.

Certains matchs en retard sont programmés le 22 décembre

Nous sollicitons les clubs à faire la demande par footclubs pour jouer le samedi 21 décembre.

Demandes de modifications de jours ou d'horaire :

Pensez à effectuer vos demandes de modifications de jours ou d'horaires **suffisamment à l'avance.**

Les accords ou refus doivent être impérativement donnés pour le 12ème jour avant la date de la rencontre .

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 11 du 12 novembre 2019

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable :

Nathalie PELIN - Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres.

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont l'obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre et d'adresser la feuille de match par mail dès que possible.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI.

LES CLUBS DOIVENT SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable :

Nathalie PELIN - Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres.

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre et d'adresser la feuille de match par mail dès que possible.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI.

LES CLUBS DOIVENT SE CONNECTER SUR FOOTCLUBS REGULIEREMENT AFIN DE VALIDER LES EVENTUELLES DEMANDES DE MODIFICATIONS QUI LEURS SONT ADRESSEES

CHAMPIONNAT U18 F

Responsable : Roselyne LAULAGNET- Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h30

FUTSAL – CHALLENGE JEAN PIERRE VAUX

Le tournoi Futsal des séniors féminines se déroulera cette année sur 2 week-end : Les dernières dates retenues sont donc le week-end des 18 et 19 janvier 2020 et le week-end des 15 et 16 février 2020. La finale du tournoi se déroulera le 16 février à Charmes sur Rhône.

Nous limitons le tournoi à 18 équipes et vous devez vous inscrire avant le 01/12/2019 par mail sur competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous attendons nombreuses pour ce tournoi qui permet de pratiquer un football à effectif réduit (5 joueuses sur le terrain) durant la trêve hivernale.

A ce jour sont inscrits les clubs suivants : MELAS LE TEIL, MALISSARD, MONTMIRAL PARNANS ST PAUL, HERMITAGE, VALLIS AUREA, CORNAS, BOURG ST ANDEOL, PIERRELATTE, EYRIEUX EMBROYE, VERNOUX et GENISSIEUX ;

INFORMATIONS AUX CLUBS

Référent FMI au district : Eric MILHAN 06.47.13.29.12

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur footclubs (l'article 13 des Règlements Sportifs du District).

Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours.

Nous demandons aux clubs de répondre au plus vite aux demandes effectuées afin de respecter les délais.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 14

Comme annoncé lors de l'assemblée générale, en fonction de votre catégorie, nous vous demandons de bien vouloir saisir votre indisponibilité pour « convenance personnelle » avant le samedi 16 novembre 2019 à 14h00 (délai de rigueur) :

- Arbitre D1 : 27/11/2019
- Arbitre D2 : 10/12/2019
- Arbitre D3 : 11/12/2019
- Arbitre D4 et D5 : 17/12/2019
- JAD : 05/12/2019
- Arbitre assistant : 18/12/2019

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 23 & 24/11/2019

D 2 : DUSSAUD Gérald

D 3 : JUSTIN Alexis

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir un match de remplacement sur votre espace personnel. Merci d'être vigilant

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux **CLUBS** qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.

Les coordonnées des officiels sont disponibles sur la boîte Mail des clubs.

Si possible, envoyer l'Arrêté Municipal à la commission des arbitres

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être saisies 15 jours avant.

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, le dernier délai toléré est le lundi à 17 heures pour le week-end 15 jours après. Nous constatons que trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date buttoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine. Les arbitres qui ne respectent pas la règle se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur : 25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».
Le règlement intérieur sera appliqué.

AMENDES AUX ARBITRES

A partir de cette saison, toutes les amendes règlementaires concernant les arbitres : absences non justifiées, indispositions hors-délai, absences aux actions techniques, rapports non envoyés, ne seront pas publiés sur le P.V. mais seront envoyés par mail à l'intéressé et en copie à son club d'appartenance.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. informe les clubs qu'à partir de cette saison, la liste des coordonnées téléphoniques des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.
Désormais, en cas de besoin, vous pouvez la consulter à partir de l'email officiel de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL

ATTENTION : La C.D.A. Vous rappelle que désormais, La Commission Départementale de Discipline se réunit le MERCREDI SOIR et non plus le jeudi.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés UNIQUEMENT à l'adresse ci-dessous :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle que toute « demande d'arbitre » doit se faire à l'adresse ci-dessous, et sur DOCUMENT SPECIFIQUE.
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques :
« PROCES VERBEAUX », « ARBITRAGE »

NOVEMBRE 2019

- Samedi 23 novembre : Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 15 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

- GONCALVES Daniel : Courriel sur les faits survenus lors de la rencontre D4 du 03/11/2019, lu et noté
- SAADA Hachemi : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURDEUX Clément : Indisponibilité du 16/11/2019, lu et noté
- KHIATI Nacer : Courriel informant de son absence à la formation continue des D4 du 09/11/2019, lu et noté
- MORET James : Courriel informant de son absence à la formation continue des D4 du 09/11/2019, lu et noté
- BARBOSA Laurent : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GHARIBIAN Stéphane : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DA SILVA Patrice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MONTAGNON Noémie : Absence excusée pour la rencontre du 10/11/2019, lu et noté
- BINAUD Laurent : Courriel sur le très bon comportement des deux équipes lors de la rencontre D4 du 10/11/2019, lu et noté
- LAURENT Jérémy : Courriel pour un rectificatif suite à son erreur sur la tablette de la rencontre de la coupe U18 du 10/11/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- ST RESTITUT : Arrêté Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté
- ENT S NORD DROME : Demande d'arbitre en D5 le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- RHONE CERUSSOL FOOT 07 : Arrêté Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté

- FC MONTMIRAL PARNANS : Arrêté Partiel Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté
- AS ST JULIEN EN CHALENCON : Demande d'arbitre en D5 le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 23 novembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	Prénom	CATEGORIE
AKOUMI	BRAHIM	District 3
ALBERT CHEVAL	FANNY	District 3
BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CARROUGE	ROMUALD	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
COISSARD	STEPHANE	District 3
DJERIDI	IDRISS	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3

SELLAMI	BILEL	District 3
TIR	BENHAMER	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
ZERGUIT	MOHAMED	District 3

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT